

Extrait du Université Populaire de Toulouse

<http://universitepopulaireretoulouse.fr/spip.php?article584>

# Etat d'urgence, mesures d'exception, quels risques pour nos libertés et pour notre démocratie ?



Programme d'activités -  
Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2016

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**Conférence-débat le jeudi 28 janvier 2016, 20h à la Bourse du travail.**

**A l'initiative de CGT, FSU, Solidaire, Ligue des Droits de l'Homme,  
Fondation Copernic et Université Populaire de Toulouse**

En réponse aux évènements dramatiques que notre pays a connus, le 13 novembre dernier, les organisateurs de cette conférence-débat, avec d'autres organisations de la société civile ont pris l'initiative d'une marche à Toulouse contre la barbarie et les amalgames et pour les libertés et la paix.

Après le recueillement et la compassion avec les victimes des attentats terroristes qui nous ont frappés, est aujourd'hui venu le temps du débat. Temps pour s'informer, pour réfléchir, comprendre et échanger entre nous afin de construire des mobilisations et des alternatives face au terrorisme, mais aussi pour ne pas se laisser enfermer dans un état d'urgence qui nous réduit à l'impuissance citoyenne et porte atteinte, comme nous le constatons tous les jours depuis sa mise en oeuvre à nos droits civils, politiques, économiques et sociaux.

Après une première réunion le 15 décembre 2015 qui nous a permis de faire un premier état des lieux, nous nous proposons d'examiner de façon critique à la fois les suites de la première étape de mise en place de l'état d'urgence voté par le Parlement le 14 novembre et prorogé jusqu'au 26 février prochain.

*Animée par **Laure Ortiz**, professeur agrégé des universités en droit public, cette conférence nous permettra d'aborder les questions suivantes :*

Qu'est-ce que l'état d'urgence, et quels en sont les enjeux en termes de sécurité publique et de respect des droits et des libertés publiques ?

Quels sont les premiers éléments de bilan à tirer de la période que nous venons de vivre ?

Que recouvre le projet de réforme constitutionnelle qui sera examiné par l'Assemblée nationale le 4 février et le Sénat le 16 mars ? Quelles en sont les conséquences ?

Plus largement, quelle lecture peut-on faire des mesures gouvernementales qui ont suivi les évènements tragiques de novembre, et de celles qui semblent se profiler ?